

DEMANDE DE BRANCHEMENT ET DE DEVERSEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COMMUNAUTAIRE

IDENTITÉ DU DEMANDEUR (propriétaire de la construction obligatoirement)

Je soussigné, Nom _____ Prénom _____

Pour les personnes morales, Dénomination _____

N° de SIRET : _ _ _ _ _

Adresse du demandeur : N° _____ Voie _____

Code postal _____ Commune _____

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Qualité / Agissant en tant que _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse postale : N° _____ Voie _____

Code postal _____ Commune _____

Tel : _____ Courriel : _____

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION

N° _____ Voie _____

Code postal _____ Commune _____

- Construction neuve : n° de permis de construire _____
- Réhabilitation / extension : n° de permis de construire _____
- Construction située en périmètre de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Cette demande de branchement et de déversement n'est pas consécutive à une autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable...)
En préciser alors la raison _____

Description de la construction :

- Maison(s) individuelle(s), jumelées
- Immeuble collectif
- Local d'activités
- Autre (préciser) _____

Superficie du terrain : _____ m²

Surface de plancher d'habitation : _____ m²

Nombre de places de stationnement : _____

Surface de plancher d'activités : _____ m²

La construction accueille les activités suivantes :

- Habitation
- Bureaux, commerces
- Restauration
- Hôtellerie
- Enseignement, activité sportive ou de loisirs
- Activités liées à la santé humaine (cabinet médical, cabinet dentaire, radiologie, laboratoire d'analyse...)
- Services contribuant aux soins d'hygiène des personnes (laverie automatique, pressing, salon de coiffure, institut de beauté...)
- Artisanat, activités industrielles et autres cas

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BRANCHEMENT

La construction sera raccordée :

A travers un nouveau branchement à construire sur le réseau de la rue : _____

Date souhaitée pour le raccordement au réseau d'assainissement : _____

Choix du demandeur quant à la réalisation des travaux :

Réalisation par l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble

Réalisation sous la responsabilité du demandeur par une entreprise qualifiée (dans ce cas, compléter également la page 3 du présent formulaire)

Au réseau d'assainissement privé existant rue : _____

Au réseau à l'intérieur de la parcelle sans nouveau branchement (demande de déversement uniquement)

Existence d'une servitude de passage : Le branchement récoltera les évacuations de deux propriétés ou plus à travers une servitude de passage (joindre une copie de la servitude à la présente demande)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE(S) DEVERSEMENT(S) SOUHAITE(S)

Eaux usées
(domestiques ou assimilées)

Eaux pluviales
(après limitation des apports)

Eaux usées industrielles
(non domestiques)

La construction est équipée des dispositifs suivants :

Dispositif d'assainissement individuel (fosse septique)

Ouvrage de prétraitement des eaux usées
(séparateur à graisses, à hydrocarbures...)

Dispositif d'infiltration des eaux pluviales dans le sol

Dispositif de ralentissement des eaux pluviales
sans limitation de débit (toitures végétalisées...)

Dispositif de régulation du débit des eaux pluviales
avant rejet au collecteur public

Dispositif de récupération des eaux pluviales
pour l'arrosage ou autre

Débit de fuite : ____ l/s Volume de stockage : ____ m³

La demande doit être obligatoirement accompagnée des pièces suivantes :

- ✓ une copie de l'arrêté du permis de construire ou de la déclaration préalable (lorsque la demande de branchement est consécutive à l'obtention d'une autorisation d'urbanisme) ;
- ✓ le plan d'assainissement de la parcelle (ou simple croquis côté), donnant avec précision :
 - la situation de l'immeuble par rapport à la voie publique,
 - l'emplacement et la profondeur souhaités du regard de branchement sur la voie publique ;
- ✓ pour les terrains de plus de 500 m², ou tous ceux où une limitation du débit d'eaux pluviales a été prescrite lors de l'instruction de l'autorisation d'urbanisme :
 - une fiche descriptive et un schéma joint des surfaces collectées où sont précisés la nature, la superficie et le coefficient de ruissellement de chaque surface,
 - le volume de rétention, les plans et coupes de l'ouvrage de gestion des eaux pluviales,
 - le débit de fuite et la fiche technique du dispositif de régulation des eaux pluviales ;
- ✓ les fiches techniques des dispositifs de prétraitement (séparateur à hydrocarbures, graisses...) le cas échéant ;
- ✓ la page 3 du présent formulaire, complétée et signée par le demandeur et l'entreprise de travaux, dans le cas où le demandeur souhaite réaliser les travaux de branchement sous sa responsabilité ;
- ✓ pour les sociétés, une copie de l'extrait KBIS.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du service public d'assainissement d'Est Ensemble et m'engage à m'y conformer.

Conformément à la délibération du Conseil de territoire du 23 mars 2021, une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) pourra être exigée.

Fait à _____

Le _____

Visa (signature, cachet, etc...)

L'instruction de la demande de branchement sera réalisée sous un délai d'un mois à compter de la réception du dossier complet (hors rejets d'eaux usées industrielles)

REALISATION DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT

SOUS LA RESPONSABILITE DU DEMANDEUR PAR UNE ENTREPRISE QUALIFIEE

Conformément au règlement d'assainissement d'Eau publique par Est Ensemble, le demandeur s'engage

AVANT LES TRAVAUX :

- ▶ à joindre à la présente demande les qualifications en matière d'assainissement et de travaux routiers de l'entreprise exécutant le raccordement (qualifications FNTP ou équivalentes) ;
- ▶ à informer Eau publique par Est Ensemble de toute sous-traitance ;
- ▶ à se conformer strictement aux prescriptions d'Eau publique par Est Ensemble décrites dans le règlement d'assainissement et à celles du service gestionnaire de la voirie concernée ;
- ▶ à joindre à la présente demande un plan d'exécution de la partie publique du branchement et un descriptif détaillé des travaux à réaliser (ou devis des travaux) ;

PENDANT LES TRAVAUX :

- ▶ à ne démarrer les travaux qu'après avoir obtenu une autorisation de travaux d'Eau publique par Est Ensemble et une permission de voirie du gestionnaire de la voie concernée ;
- ▶ à informer le service d'assainissement du démarrage effectif des travaux de branchement au plus tard 5 jours ouvrés avant, et une fois le branchement effectué avant remblaiement de la tranchée pour une visite de conformité ;

A L'ISSUE DES TRAVAUX :

- ▶ à fournir à Eau publique par Est Ensemble dans les 30 jours suivant la réalisation du branchement les pièces suivantes :
 - un plan de récolement du branchement,
 - un test de compactage à l'aplomb de la tranchée sur chaussée,
 - une inspection télévisée du branchement réalisée depuis le collecteur principal afin de pouvoir apprécier la qualité du piquage.
- ▶ à ne pas mettre en service le branchement sans disposer d'une autorisation de déversement de la part d'Eau publique par Est Ensemble.

LE DEMANDEUR (propriétaire de la construction obligatoirement)

Je soussigné, Nom _____ Prénom _____

Pour les personnes morales, Dénomination _____

Souhaite confier la réalisation du branchement de la construction située _____
_____ à l'entreprise ci-dessous

Visa (signature, cachet, etc...)

L'ENTREPRISE DE TRAVAUX

Je soussigné, Nom _____ Prénom _____

Agissant en qualité de : _____

Pour le compte de l'entreprise : _____

Dont le siège social est situé : _____

Déclare avoir pris connaissance des prescriptions techniques applicables à la réalisation de branchement sur le réseau d'assainissement d'Eau publique par Est Ensemble.

Visa (signature, cachet, etc...)

Fait à _____ Le _____

Ces travaux seront réalisés sous la responsabilité du demandeur. En cas de malfaçon, le propriétaire de la construction sera mis en demeure d'apporter les corrections nécessaires à la levée des réserves pour permettre la remise d'ouvrage à Est Ensemble. Passé le délai imparti, Eau publique par Est Ensemble exécutera d'office, et aux frais du propriétaire, les travaux de mise en conformité du branchement.